

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 4 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 DEVE 39 Subvention (2.500 euros) à l'association Festival du Livre et de la presse d'écologie FELIPE pour son projet relatif à la transition écologique et aux enjeux climatiques.

M. Dan LERT, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de 2 500 euros à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie ;

Sur le rapport présenté par M. Dan LERT au nom de la 8ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 500 euros est attribuée à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Écologie, dont le siège social est situé 15 passage Ramey - Maison des associations 75018 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO